

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 223

Artikel: [s.n.]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux nouveautés. Il le remplaça par le sous-prieur de couvent Jacques Mœschler. Croyant bien faire, le bon Abbé fit très-mal. Jacques Mœschler, qui n'était qu'un hypocrite, se laissa gagner à la réforme. Farel arriva donc à Tavannes et entra tumultueusement dans l'église de St-Etienne et St-Laurent, au moment où le curé chantait la messe. Armé de son terrible marteau, il monta à l'autel qu'il brisa tout en proférant d'horribles blasphèmes contre le catholicisme. Le curé tout effrayé, se sauva au presbytère encore revêtu de ses ornements sacerdotaux. Farel monta en chaire et engagea le peuple à détruire les images et les statues. En un instant tout fut démoli et brûlé. La réforme était acceptée par la majorité des paroissiens. L'indigne Jacques Mœschler embrassa lui-même la réforme, se maria publiquement et consomma, par sa défection, la révolte de ses paroissiens. L'ex-moine de Bellelay fut établi, par Berne, prédicant à Tavannes. Il parait en cette qualité en 1538 et en 1543 ¹⁾.

Bienne avait imposé la réforme à l'Érueuil, Berne, à son tour, voulut l'introduire dans le Prévôté de Moutier et faire prêcher les doctrines bernoises par le curé de ce lieu. C'est alors que Farel vint à Tavannes, puis à Court, à Moutier, à Grandval et à Sornetan. Il était accompagné de quatre prédicants, Antoine Boine, Antoine Froment, Claude de Glantinis et Thomas. A Bévillard et à Grandval, Farel fut mal reçu, on refusa de l'entendre, tandis que dans les autres paroisses, il trouva un assez grand nombre de partisans surtout à Court et à Sornetan où les églises furent dévastées.

Le 9 mai, l'évêque de Bâle protesta à Berne contre les agissements de Farel. Ce fanatique n'en continua pas moins son œuvre détestable. Il laissa Glantinis à Tavannes et Thomas à Court. Il revint une troisième fois dans la Prévôté et à Moutier il proféra d'abominables insultes contre l'évêque de Bâle, souverain de ce pays. Malheureusement l'évêque Philippe de Gundelsheim manquait d'énergie. Au lieu de faire arrêter l'insulteur, il se contenta de se plaindre de lui à Berne, par une lettre du 20 juillet. Berne, pour calmer l'évêque, fit des remontrances à Farel qui n'en tint aucun compte. Chassé de Bâle et de Neuchâtel, Farel prit alors le faux nom d'Ursin et se donna pour maître d'école. Il reprit son métier de prédicant et revint à Tavannes d'où il essaya de gagner à

1). Jacques Mœschler a laissé, à Tavannes une postérité qui existe encore.

La dernière flamme de haine qui couvait dans le sein de la malheureuse brilla sous son orbite cave; elle grommela quelques imprécations.

— Que Renée parte, dit Yamina: la mourante portera malheur à l'amie!...

Comme la jeune femme n'écoutait pas la musulmane, celle-ci continua:

— Yamina ne refuse jamais rien à Renée, mais Renée ne l'écoute pas, et pourtant Yamina l'aime et voudrait éloigner tous les maux de sa route.

— Tu vois bien qu'elle meurt, reprit la Française laisse-moi la soulager.

La moribonde sortit une main hâve de dessous son burnous, toucha sa jambe, porta les doigts à ses lèvres sèches.

Renée lui versa entre les gencives quelques gouttes d'élixir.

La sorcière entr'ouvrit les paupières; un regard de gratitude remercia Renée.

— Melkhir!... Melkhir!... tu es mieux, je le

sa réforme les populations des Franches-Montagnes. Suivant la tradition, il vint de Tavannes à Bellelay et prêcha par une fenêtre de l'auberge au moment où le peuple sortait de l'église abbatiale, mais il fut honneusement congédié par le peuple indigné de son audace et de ses blasphèmes. ¹⁾

Partout il engageait le peuple à dévaster les églises, à brûler les images et les objets consacrés au culte catholique et à s'affranchir du joug des hommes pour jouir de la liberté chrétienne.

C'était bien, en effet, l'amour de la liberté, mais d'une liberté très absolue, qui avait jeté les habitants de la Prévôté de Moutier dans la réforme. La licence alla si loin que Berne, le 18 juillet 1530, se vit obligé de rappeler à ses combourgeois que « l'Évangile ne donne pas la liberté charnelle, mais une liberté spirituelle ».

Farel se rendit aux Genevez, accompagné de quelques réformés fanatiques de Tramelan. Le bruit de son arrivée fut vite répandu. Les femmes se réunirent pour congédier les prédicants. La rencontre eut lieu près d'un gros hêtre. « Il y eut là une fière bataille dans laquelle les *Genevates* eurent le dessus, et les ennemis furent *rudement punis* ». Le lieu où Farel fut battu par les femmes des Genevez reçut le nom d'*arbre des fous plumés*, qu'il porte encore aujourd'hui. ¹⁾

Farel n'avait pas de chance avec les femmes, ce sont les femmes qui le plument aux Genevez, au Landeron, à Valengin ²⁾, comme se sont les femmes de Grandfontaine, de Damvant et de Chevenez qui expédient les prédicants qui venaient combattre l'antique religion et semer la division au sein de populations profondément chrétiennes. ³⁾

1) Mandelert, page 30. Actes de la société d'Emul. Histoire de Bellelay, par le chanoine Sauley, p. 107.

1). Recherches sur l'origine des Genevez, par Louis Dufour de Genève. — 2). Chanoine Sauley histoire de Bellelay, p. 108. — C'est en souvenir de la conservation de la foi catholique que les femmes de Grandfontaine et de Damvant ont conservé le privilège, jusqu'à nos jours d'occuper le côté droit de l'église, côté toujours réservés aux hommes dans les autres églises.

(A suivre.)

comprends. Répète avec moi: « Dieu vrai et miséricordieux, aie pitié, pardonne! »

La moribonde articula:

— Aie pitié!... pardonne!...

Une larme brûlante tomba de ses yeux cernés.

Fut-elle une larme de rachat?

Fut-elle le pleur repentant qui purifia la pécheresse?

Elle poussa un grand soupir: elle n'était plus!...

XI

Loin d'être effrayés par l'imposant tableau qu'offre un corps privé de vie, les gens de la dachakra vinrent tous les uns après les autres. Hommes, femmes, enfants défilèrent sous la tente de celle qui n'était plus; et là devant les traits étirés et amincis du cadavre, chacun à son tour raconta les actions supposées bonnes dans la vie de la sorcière.

Arrivèrent les parents, les amis, prévenus en toute hâte.

A quoi rêvait Grand-Père

En l'an 1807

En ce temps-là, le vent de gloire qui faisait tourner toutes les cervelles comme les ailes d'un moulin, n'avait pas épargné celle du grand-père François, meunier de son état, maire d'Harly par la grâce de l'empereur, père de trois filles par la grâce de Dieu.

Jusqu'alors, cependant, le bonhomme avait vécu paisible, suivant son petit chemin, sans dévier ni à droite ni à gauche, traversant les périodes les plus orageuses de la Révolution, du même pas tranquille... et lent que son âne *Martin*, sans jamais consentir à le rebaptiser *Brutus* ni à changer son bonnet de coton pour un bonnet rouge.

Aussi, d'abord méprisé comme tiède aux heures de tourmente, il était estimé comme sage, maintenant que le ciel était redevenu serain, et jouissait d'une considération méritée parmi ses concitoyens, lorsqu'un démon maléfaisant, jaloux de sa quiétude, vint lui souffler à l'oreille les paroles tentatrices des sorcières de Macheth.

On le vit peu à peu devenir mélancolique, taciturne, morose, quinquex; il s'absorbait dans la lecture du *Moniteur* jusqu'à laisser éteindre sa pipe; il poussait de gros soupirs au passage d'un régiment, suivait d'un œil d'envie le départ des conscrits; il négligeait son moulin, malmenait sa femme, rudoyait ses filles, trois jeunes filles fraîches et accortes dont le père le plus modeste eût été orgueilleux.

Sophie, l'aînée, était une grosse réjouie, aux joues roses, rebondies et croquantes comme des pommes d'api, le verbe haut, le geste prompt. Le rire épanoui, c'était la gaité du logis.

Julie, la seconde, en était la tête; grande, blonde, pâle, elle était aussi calme que sérieuse et bien qu'elle criât moins fort elle était plus écoutée, menant au doigt et à l'œil servantes et garçons qui la proclamaient une maîtresse femme.

Henriette, la troisième, n'avait ni l'exubérance de l'une, ni la fermeté de l'autre: mignonne, délicate, timide, son cœur répondait à toutes les souffrances comme le tic-tac du moulin; et de « mossieu le maire » au dernier chemineau, tous subissaient le charme de sa douceur et de sa bonté.

Genlilles et avenantes, chacune à leur mode, les trois sœurs étaient naturellement courtoises et l'on voyait souvent rôder autour du *Pont*

« Ce furent alors des cris, des vociférations, des reproches à la morte, parce qu'elle avait quitté la terre en leur absence.

— Pourquoi n'es-tu plus, Melkhir?

— Tes membres pouvaient encore te porter!...

— Nous t'aimons tant!

— Nous transmettras-tu ta puissance?

— Quelle est celle de nous qui possédera tes secrets?

— Dieu grand!... que l'ange Gabriel la trans- porte dans le jardin d'Allah!...

Les femmes réunies délibérèrent ensuite; une d'elles s'approcha de Melkhir, et, après lui; avoir retiré ses vêtements, elle la lava des pieds à la tête, ainsi que l'exigent les prescriptions du Coran; après quoi, elle fut roulée dans un morceau de tente destiné à cet emploi. Ficelée, elle fut juchée sur le dos d'un mulet, et tous les gens de la dachakra s'apprêtèrent à prendre le chemin du cimetière.

(La suite prochainement.)